

# Violences Pénitentiaires et Acharnement Carcéral : stoppons la spirale répressive.

Cela fait maintenant plus de 8 mois que 7 de nos camarades sont poursuivi.es et mis.es en examen pour « association de malfaiteurs terroristes » suite aux arrestations du 8 Décembre 2020, un d'entre elleux s'est vu renouveler son maintien à l'isolement le 8 juin dernier.

Alors que la prison est déjà en elle-même une terrible mise au ban de la société, destructrice des liens sociaux, impliquant de graves conséquences pour les enferm.e.s et leurs proches, le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires d'Île-de-France, Stéphane Scotto, a rendu sa décision de prolonger pour 3 mois supplémentaires l'isolement de notre camarade. Malgré sa conduite exemplaire, rien n'indique qu'une décision autre sera prise le 8 septembre prochain.

## **Vers l'émergence d'un mouvement national contre le système carcéral.**

Du 12 au 19 juin, une mobilisation était organisée pour réclamer la libération du militant palestinien George Ibrahim Abdallah. Le 30 mai à Lyon et dans plusieurs villes de France, une première Journée Nationale contre les Violences Pénitentiaires était organisée à la suite de la « mort suspecte » d'Idir. Le 16 mars, un communiqué co-signé par L'Envolée, l'ACAT (*Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture*), l'A3D (*Association des avocats pour la défense des droits des détenus*), la LDH (*Ligue des Droits de l'Homme*), l'OIP (*Observatoire International des Prisons*), le SAF (*Syndicat des Avocats de France*), dénonçait la répression faite contre la diffusion de témoignages sur les violences pénitentiaires. Le 24 juin, le rapport du CPT (*Conseil européen pour la Prévention de la Torture*) déplorait les conditions de détention en France. Et même le CGLPL (*Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté*) recommande la fermeture provisoire des CRA. L'agenda est rempli et la liste non-exhaustive.

Alors qu'aujourd'hui de nombreuses voix s'élèvent contre les crimes policiers et pénitentiaires, contre les mitards et l'isolement, contre l'impunité, contre l'incarcération et la fabrication de figures de coupables instaurées par la gestion policière, judiciaire et carcérale de la société, nous dénonçons le renouvellement du maintien à l'isolement du camarade inculpé du 8/12.

Ces dernières années, les collectifs Justice et Vérité n'en finissent pas de se multiplier et les luttes s'étalent sur des années pour finir devant la CEDH quand aucun recours n'est plus possible en France. La population carcérale ne cesse d'augmenter, alors qu'elle est déjà parmi les plus élevées d'Europe, mais les injustices sont toujours aussi criantes. La « vie » en prison est insoutenable aujourd'hui et la loi que prévoit Eric Dupond Moretti va aggraver cette situation. On pouvait lire ces derniers mois dans le métro de Paris : « *Devenez surveillants pénitentiaires. Au cœur de la Justice.* » communiquant la volonté gouvernementale de renforcer une politique pénale punitive, contraire aux désirs de Justice transformatrice ou réparatrice théorisées par le féminisme. La construction de 17 nouvelles prisons est actuellement en préparation, notamment à Vannes (Morbihan) et à Muret (Haute-Garonne).

Comment ne pas prendre à bras le corps le problème carcéral comme un élément essentiel d'un Capitalisme toujours plus violent et d'un État toujours plus policier ? Les mesures disciplinaires et d'isolement en sont le paroxysme.

**Nous dénonçons la fabrication de figures de coupables instaurées par la gestion policière,  
judiciaire et carcérale de la société.**

Cette construction sociale commence à l'extérieur par la sur-occupation policière des quartiers populaires, par une criminalisation particulière des personnes sans papiers, non-blanches et/ou précaires. Une stigmatisation qui dépasse toutes les bornes de la décence comme lorsque des policiers se permettent de porter plainte contre Babacar Gueye, après l'avoir abattu de 5 balles en 2015 dans le quartier Maurepas.

Cette construction de la culpabilité se poursuit à l'intérieur des prisons, par l'existence de la Détention Provisoire (DP) qui permet aux juges d'enfermer des personnes durant des mois, voire des années avant un quelconque procès, en dépit du principe de présomption d'innocence.

Cette sur-criminalisation se poursuit encore quand l'Administration Pénitentiaire (AP) met en place des mesures particulières contre certain.es détenu.es et prévenu.es. Telles que : le placement à l'isolement et en cellule disciplinaire (mitard), ou encore le statut de Détenu.es Particulièrement Signalé.es (DPS). Ces mesures créent **une prison au sein de la prison**, elles déshumanisent les personnes et tentent de les faire passer pour des entités particulièrement dangereuses, des coupables idéaux/idéales, des condamnés d'avance. Le domaine du non-droit s'étend, notamment au nom de l'antiterrorisme qui normalise ces mesures prétendument exceptionnelles.

Enfin cette gestion carcérale de la société normalise des mesures administratives d'enfermement (comme lorsque l'on enferme, sans justice aucune, des personnes pour le simple crime d'avoir traversé des frontières) ; et d'acharnement judiciaire après qu'un.e détenu.e ait purgé sa peine (comme c'est le cas de Kamel Daoudi, assigné à résidence depuis plus de 10 ans, et des Mesures Individuelles de Contrôle Administratif et de Surveillance (MICAS)). **La culpabilité à perpétuité.**

**Nous dénonçons les mesures particulières de l'isolement et du mitard, assimilables à de la torture psychologique, ainsi que les violences carcérales.**

La mise à l'isolement, rappelons-le, empêche tout contact entre la personne isolée et les autres détenu.e.s, (les seuls contacts avec des êtres humains sont donc ses maton.ne.s ainsi que quelques rares parloirs) pendant une période de 3 mois, renouvelable indéfiniment.

Le camarade mis en examen dans l'Affaire du 8 Décembre, raconte son isolement qui dure depuis déjà plus de 6 mois :

*« Le lien social est pour l'être humain, un besoin vital. L'isolement s'apparente donc à de la torture. Non pas une torture physique existant par un fait ou un acte, mais une torture plus pernicieuse, invisible, permanente, existant par cette absence continue. »*

Quand à la cellule disciplinaire, **cachot au fond du cachot**, c'est l'endroit où se concentrent le plus de violences. Ça n'est sans doute pas un hasard si tant de « morts suspectes » ont lieu précisément dans les mitards, à l'abri des regards. On peut citer le cas de Idir, mort en septembre dernier au mitard de Lyon-Corbas, deux semaines avant sa sortie. Ou celui de Zamani au mitard de Nantes en 2000, un mois avant sa sortie. Ou encore la mort de Jaouad en 2018. Et celle de Jules en décembre 2020 au mitard de Seysses, prison dans laquelle opère impunément une équipe de matons particulièrement violents, surnommée « l'escadron de la mort ». La liste est longue, impossible de ne pas faire ce constat que : la prison tue.

**Nous, syndicats, organisations politiques et collectifs autonomes, nous opposons à :**

- la construction de l'image de coupables et la présomption de culpabilité induite par la généralisation de la Détention Provisoire et des Centres de Rétention Administrative (CRA)
- l'acharnement carcéral sous toutes ses formes : Quartier d'Isolement (QI), Quartier Disciplinaire (QD), Mesures Individuelles de Contrôle Administratif et de Surveillance (MICAS)

**En conséquence, nous exigeons la levée de l'isolement pour le camarade du 8/12 et la suppression de toutes ces mesures punitives et stigmatisantes.**

**Signataires :**

- Comité Soutien812 - Rennes
- Awa Gueye et le Collective Justice et Vérité pour Babacar
  - Front Révolutionnaire Anti-Patriarcal (FRAP)
  - Confédération Nationale du Travail (CNT) 35
    - Comité Soutien812 – Tamac
  - Union Communiste Libertaire (UCL) Rennes
    - Réseau Entraide Vérité et Justice
    - Collectif Vies Volées
  - Comité Vérité et Justice pour Lamine Dieng
    - Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) 35
      - Comité Soutien812 – Francilien
  - Action Anti-Fasciste (AFA) Paris Banlieue
    - Acta.zone
- Confédération Nationale du Travail (CNT) Lille
  - Brigades de Solidarité Populaire (BSP)
  - Fédération Anarchiste Rennes, La Sociale
    - Gilets Jaunes – Brest
  - Le Syndicat du Travail Sexuel (STRASS)
    - Cases Rebelles
    - L'Envolée